

## LES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE (CO) Saison 2021-2022

### LE CO EN QUELQUES MOTS

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique, indétectable par nos sens. Il est incolore, inodore, non irritant, sans saveur, et d'une densité proche de l'air. Le CO est la première cause de décès par toxique en France.

#### Production

Le CO est le produit d'une combustion incomplète. Toute utilisation d'un appareil à combustion (gaz, fuel, charbon, bois, pétrole lampant, etc.) peut générer du CO en excès sous certaines conditions : un mauvais fonctionnement de l'appareil, une mauvaise aération du local, une température de combustion mal réglée ou/et des conditions météo défavorables sont les causes les plus fréquemment rencontrées pour les intoxications domestiques. Les fumées d'incendie et les moteurs à explosion fonctionnant dans un espace confiné dégagent également du CO.

#### Toxicité

Le CO possède une forte affinité pour l'hémoglobine (230 fois supérieure à celle de l'oxygène) et peut rapidement entraîner une mauvaise oxygénation des tissus. Les premiers symptômes de l'intoxication sont peu spécifiques (maux de tête, nausées, vertiges) rendant celle-ci d'autant plus insidieuse. C'est l'augmentation de carboxyhémoglobine (HbCO) dans le sang qui signe l'intoxication.

Le taux d' HbCO normal est < 3%. Les fumeurs, exposés au CO produit par la cigarette, ont un taux d'HbCO augmenté (5% en moyenne), cette valeur pouvant atteindre 15% en cas de prise récente de la cigarette.

Les effets toxiques du CO peuvent être plus rapides et plus sévères pour les personnes sensibles : maladies cardiaques et pulmonaires, anémie, grossesse.

### LA SURVEILLANCE DES INTOXICATIONS

- **QUE SURVEILLE-T-ON ?**

L'ensemble des intoxications au CO, quelle qu'en soit l'origine (domestique, accident du travail, tentative de suicide), hors incendies qui font l'objet d'une surveillance particulière.

- **QUI SIGNALE ? A QUI ? LES ACTEURS DE LA SURVEILLANCE**

#### DECLARANTS

Sapeurs-pompiers, services hospitaliers (Urgences réanimation, médecine hyperbare)  
 Samu / Smur, Centre 15, médecins libéraux, SOS médecins, laboratoires d'analyses

Signal  
 en temps réel

#### AGENCE REGIONALE DE SANTE

Centre antipoison et de toxicovigilance  
 de Marseille

ARS / SCHS  
 Enquête environnementale

DREETS  
 Milieu professionnel

- **A QUOI ÇA SERT ?**

**L'enquête médicale** permet de confirmer l'intoxication au monoxyde de carbone et de décrire la gravité des symptômes et la prise en charge des personnes intoxiquées.

**L'enquête environnementale** a pour but d'identifier la source de l'intoxication, de mettre en sécurité l'installation, de définir les éventuels travaux à effectuer et d'éviter ainsi les récurrences.

Ces données permettent en outre d'assurer le suivi épidémiologique des intoxications afin d'estimer l'ampleur du problème de santé publique et de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées.

## LES INTOXICATIONS EN PACA EN 2021-2022

La finalité du système de surveillance des intoxications au CO consiste à fournir un état le plus exhaustif possible de la situation régionale quelle que soit la cause de ces intoxications (domestique, professionnelle, suicide, ..., hors incendie).

Ce bilan est réalisé à partir des données recueillies par les Délégations territoriales de l'ARS et les SCHS suite aux signalements effectués par les déclarants.

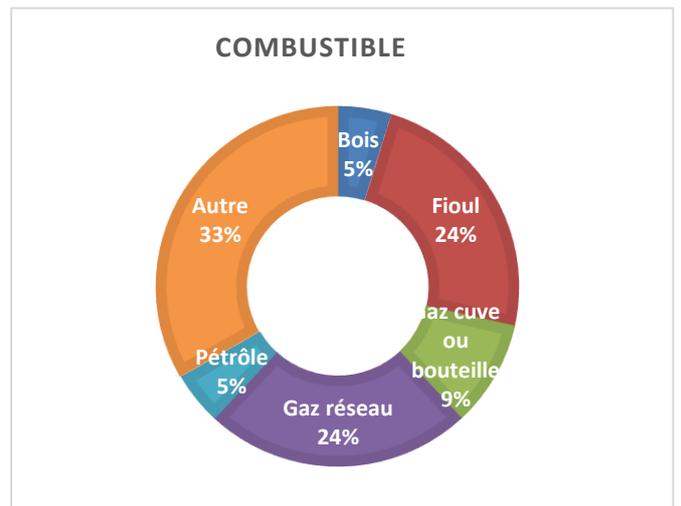
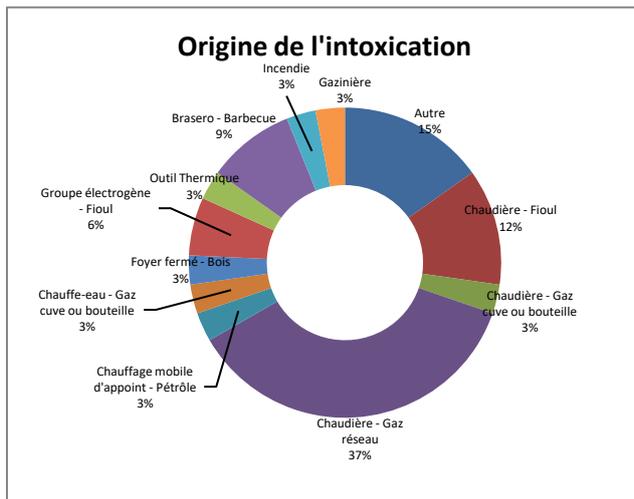
### LE CO EN CHIFFRES

**35**  
épisodes d'intoxication au CO

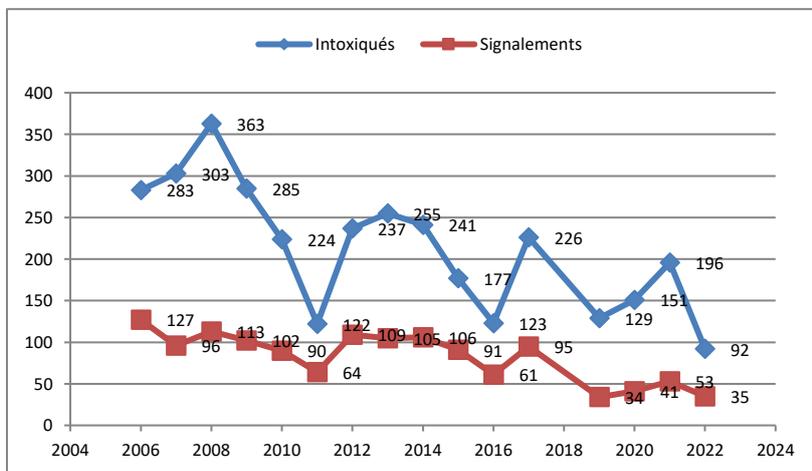
**92**  
personnes intoxiquées

**0**  
décès

Département	Nb épisodes	Nb intoxiqués
Alpes de Haute Provence	2	6
Hautes Alpes	2	6
Alpes Maritimes	5	14
Bouches du Rhône	22	53
Var	2	5
Vaucluse	2	8
PACA	35	92



### EVOLUTION DU NOMBRE D'INTOXICATIONS en région PACA entre 2006 et 2022



#### GUICHET DE SIGNALEMENT UNIQUE

Plateforme régionale de réception des signaux sanitaires de l'ARS PACA



04 13 55 83 44



[ars13-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars13-alerte@ars.sante.fr)



04 13 55 80 00

Retrouvez l'ensemble de ces informations, ainsi que la fiche de signalement en téléchargement, sur le site de l'ARS : [www.paca.ars.sante.fr](http://www.paca.ars.sante.fr)